

Le tribunal de Budapest a annulé la décision de la préfecture de police d'interdire la Gay Pride - ou seulement une extension de son parcours ? - prévue le 18 juin dans la capitale hongroise, ont annoncé les organisateurs.

La plainte déposée quelques jours auparavant par l'association organisatrice de l'évènement, « Szivárvány Misszió » (Mission arc-en-ciel), représentée par l'ONG TASZ et le comité Helsinki, a donc obtenue gain de cause et les manifestants pourront marcher jusqu' . . .

Lisez la suite gratuitement.

Inscrivez-vous et suivi l'actualité d'Europe centrale avec un média indépendant.

[S'inscrire](#)

[Se connecter](#)

[Découvrez notre équipe](#)

[Qui sommes-nous ?](#)